



Espace Economie Emploi de Terrasson

ZAE

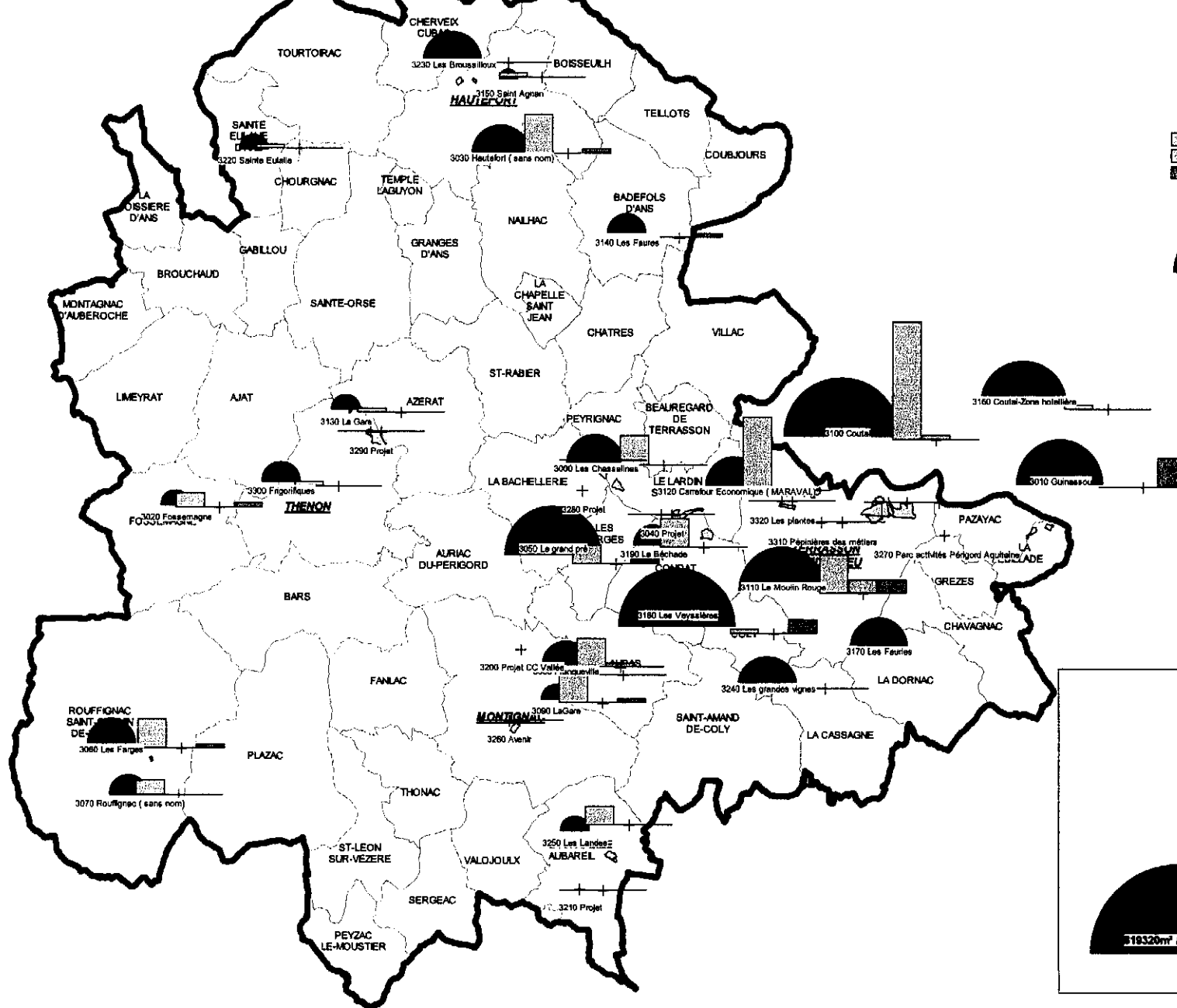
2008

Les zones d'activité en Terrassonnais

au 31/12/2008

Territoire de la	Interlocuteur	Nom de la Zone	Surfaces disponible
Commune	Mairie de Fossemagne	Fossemagne	0
Communauté de communes	Causses et Vézère	Projets CCCV	0
Syndicat	Mairie La Bachellerie	ZAE Les Chasselines	0
Commune	Mairie Le Lardin	Projets	0
Commune	Mairie Le Lardin	Le Grand Pré	0
Commune	Mairie de Thenon	La Gare	0
Communauté de communes	Causses et Vézère	Projets CCCV2	0
Commune	Mairie de Thenon	Frigorifiques	19000
Communauté de communes	Pays de Hautefort	Saint Agnan	0
Commune	Mairie de Condat	ZA Les Veyssières	40450
Commune	Mairie de Condat	La Béchade	0
Communauté de communes	Communauté de Communes du Terrassonnais	Guinassou	5000
Commune	Mairie de Terrasson	Carrefour Economique du Terrassonnais	15150
Commune	Mairie de Terrasson	Zone Ciale et Hôtelière du Coutal	130000
Commune	Pierre DELMON	ZAES Le Moulin Rouge	0
Commune	Mairie de Terrasson	Projet Pépinière des Métiers	2500
Commune	Mairie de Terrasson	Les Fauries	40000
Communauté de communes	CC du Terrassonnais	Projet CC Terrassonnais	300000
Commune	Mairie de Terrasson	ZI Le Coutal	10000
Commune	Mairie de Coly	Les Grandes Vignes	23000
Commune	Mairie de Badefols d'Ans	Les Faures	0
Commune	Mairie de Hautefort	ZAE HAUTEFORT	0
Commune	Mairie de Hautefort	ZAC Les Broussilloux	37000
Communauté de communes	CC Pays de Hautefort	ZA Ste Eulalie	10500
Commune	Mairie de Rouffignac	ZoneCiale	18200
Commune	Mairie de Rouffignac	Les Farges	95500
Communauté de communes	Vallée de la Vézère	Projet2 CC Vallée	0
Commune	Mairie de La Chapelle Aubareil	ZA Les Landes	0
Communauté de communes	Vallée de la Vézère	Projet1 CC Vallée	0
Commune	Mairie de Montignac	Avenir	0
Commune	Mairie de Montignac	Franqueville	0
Commune	Mairie de Montignac	ZA LaGare	0

Espace Economie Emploi de Terrasson

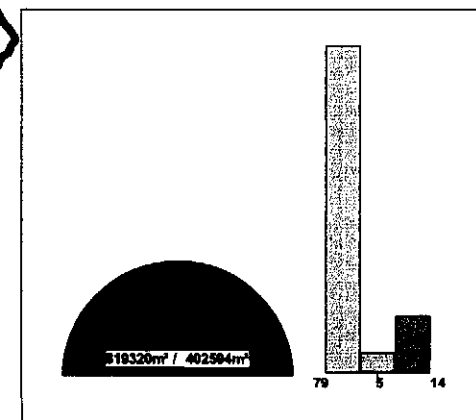
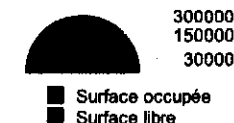


Installation des entreprises



- Création d'activités
- Transfert et développement d'activités
- Venue de l'extérieur du département

Surface ZAE



Bilan global : Espace Economie Emploi de Terrasson

Fiche de Zone

3140 Les Faures

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zone ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	12	14
Nationale	N89	12	14
Avion	Perigueux	20	20
GarePersonne	Terrasson	14	14
GareFret	Terrasson	14	14

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuración ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☐
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☒

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ **Isolement** ☐ **Aides et charges** ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare de voyageurs et gare de fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☐ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3140**Les Faures**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
328439468000	ETS RENE VEZINES	454C	16	Déplacement

Fiche de Zone

3240 Les Grandes Vignes

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone
Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☒

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	9	10
Nationale	N89	7	7
Avion	Brive-Souillac	30	35
GarePersonne	Terrasson	6	6
GareFret	Terrasson	6	6

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☐
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☐
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ **Isolement** ☐ **Aides et charges** ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare de fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

Périgord Palettes est présent sur la zone depuis les années 70. Cette zone pourrait se développer. En effet autour de l'entre-
existante, des terrains sont constructibles et susceptibles de recevoir d'autres entreprises (codifiés zone urbanisable sur la c
communale). Pour l'instant ils appartiennent à des propriétaires privés, qui seraient vendeurs.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3240**Les Grandes Vignes**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
647280122000	PERIGORD PALETTES SA	204Z	36	Création

Fiche de Zone

3180 ZA Les Veyssières

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☒

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile

Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zon ☐

Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☐

Barriere de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	5	5
Nationale	N89	1	1
Avion	Brive-Souillac	25	30
GarePersonne	Terrasson	1	2
GareFret	Terrasson	1	2

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒

EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒

Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☒	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☒	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mecanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pepiniere ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☒			
		Temps acces hotel	2

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalite : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

RECTIF GARE : gare voyageurs et gare de fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

Sur la zone il y a une déchetterie (déchets ménagers) et une station d'épuration.

Autour de la zone actuelle, il reste des terrains classés UY au P.O.S. mais ils appartiennent à des propriétaires privés.

A noter : la zone s'est constituée par achats successifs de terrains à des privés et la commune n'est intervenue que pour assurer l'accessibilité et la maintenir en état.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone **3180** **ZA Les Veyssières**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
444775597000	MBL - Carrières Boissière	142A	16	Création
338083447000	BIP SAS	266A	20	Délocalisation
915480024000	Bétons Chantiers du Lot	266E	6	Délocalisation

Fiche de Zone

3190 La Béchade

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays Perigord Noir EEE Terrasson

Canton TERRASSON-LA-VILLEDIEU Commune CONDAT SUR VEZERE

Communauté de communes CC du Terrassonnais

Porteur juridique de la zone Commune

Nom Mairie de Condat

Qualité

Adresse 24570 CONDAT SUR VEZERE

Tel 0553512661

Fax 0553516470

Mail

Contact opérationnel M. DEMAISON

Qualité Maire

Adresse

Tel

Fax

Mail

Vocation Artisanale et Commerciale

Année de creation 1985

Zone de fait mais sans statut particulier ☒

Surface totale de la zone 22450

Surface occupée 20000

Surface disponible utile 0

Reserve foncière 0

Projet extension envisagé ☐

Projet extension en -cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zone ☒

Prix mini au M2 3,5

Prix maxi au M2 5

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒

Barrière de degel prise en compte ☐

Distance en km Temps en mn

Autoroute A89 4 4

Nationale N89 1 1

Avion Brive-Souillac 25 30

GarePersonne Terrasson 1 1

GareFret Terrasson 1 1

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒

EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒

Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☐
Eclairage extérieur ☒	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	2

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie :	1,34	☐
Taxe professionnelle Chambre de Métiers :	1,24	☐
Taxe professionnelle régionale :	3,03	☐
Taxe professionnelle départementale :	9,30	☐
Taxe professionnelle communale :	6,45	☐
Taxe professionnelle de zone :		☐
Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes)		☐
Autres fiscalité :		☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

Il y a un bâtiment vide sur la zone - l'ancienne fabrique de meubles - mais cela fait longtemps qu'il est désaffecté et il est difficilement revendable en l'état.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3190**La Béchade**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
1 111 122 222 222	PERLOMONDO (vente de perles)	532A	1	Création
781653571000	GARAGE CHAMBON	502Z	3	Création
391252848000	HAMELIN ESPACES VERTS	014B	2	Création
331173518000	PORCHER JEAN SA	516N	16	Création

Fiche de Zone

3020 Fossemagne

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile

Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zon ☐

Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barriere de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	12	12
Nationale	N89	0	
Avion	Perigueux	25	25
GarePersonne	Thenon	6	6
GareFret	Terrasson	14	15

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☒ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☐

EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐

Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☒	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☒	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare de fret : il s'agit de la gare du Lardin St Lazare

Cette zone artisanale est complètement occupée. A l'origine l'installation de la conserverie s'est faite dans le cadre d'un prêt relais, puis la zone s'est développée par achat des terrains voisins à des propriétaires privés. La commune a assuré la voirie l'assainissement de la zone.

Les perspectives de développement se feront désormais au plan intercommunal (Communauté de Communes Causses et Vézère).

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3020**Fosseماغne**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
342158672000	DESVARS JACKY - Conserverie du Manoire	151E	3	Création
412766446000	ETS SORIAS FLEURS	512C	5	Création
111111113333	SOCIETE COLAS	444B	0	Déplacement

Fiche de Zone

3230 ZAC Les Broussilloux

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zone ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	13	13
Nationale	N89	13	13
Avion	Perigueux	35	30
GarePersonne	Terrasson	16	16
GareFret	Terrasson	16	16

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☒ Station épuration ☒ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☒	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☒
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☒
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☐			
Dechetterie ☒			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☒

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare fret : il s'agit de la gare du Lardin St Lazare

Depuis 1999 il n'y a aucune entreprise installée sur cette zone.

Plusieurs entreprises avaient contacté la mairie pour s'y installer ou avaient été prospectées par le maire. Plus concrètement quatre d'entre elles devaient venir s'installer compte tenu des aides accordées par le Conseil Général. Les quatre fois ce fut échec car les aides n'ont finalement pas pu être débloquées.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Règlement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☐ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3030 ZAE HAUTEFORT

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone
Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barriere de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	13	13
Nationale	N89	13	13
Avion	Perigueux	35	30
GarePersonne	Terrasson	16	16
GareFret	Terrasson	16	16

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☒ Station épuration ☒ Assainissement à la charge de l'entrepris ☐
EauPotable ☒ Eau industrielle ☒ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☒	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☒	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☒	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☒	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☒
Eclairage intérieur ☒	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	5

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☒

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hiérarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare de voyageurs et gare de fret : il s'agit de celle du Lardin

Cette zone a commencé avec une usine relais : les Editions Lito. Puis elle s'est développée; les chefs d'entreprises intéressés pour s'installer ont acheté les terrains voisins à des propriétaires privés. La commune assurée la viabilisation de la zone.

Remarque sur la surface disponible utile : il s'agit d'une parcelle utile de 5000 m² qui est encore dans le domaine privé.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Règlement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3030	ZAE HAUTEFORT
-------------	----------------------

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
303374904000	EDITIONS LITO	221A	36	Création
429045040000	ECOMARCHE - GINORLI	521D	16	Création
731980017000	ATELIER FERIGNAC	454C	36	Délocalisation
398403410000	ATELIER D'OEUVRE DE FORGE	454D	9	Création
313131313100	SCULPTURE SUR BOIS - Sylvie Leroy	924C	2	Création
437841968000	DEVEAUX ALAIN	454D	2	Création
212121212100	COOPERATIVE AGRICOLE	014B	4	Création

Fiche de Zone

3150 Saint Agnan

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile

Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zon ☐

Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barriere de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	13	13
Nationale	N89	13	13
Avion	Perigueux	35	30
GarePersonne	Terrasson	16	16
GareFret	Terrasson	16	16

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒

EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐

Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☒		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hiérarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare.

Une déchetterie doit se faire à proximité de la zone à la fin de l'année 2004.

Dossier

Plan de zone ☐ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3150	Saint Agnan
-------------	--------------------

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
315920892000	SA LIDIS	513N	36	Création

Fiche de Zone

3000 ZAE Les Chasselines

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone
Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de création Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☒
Batiments en vente ou location sur la zone ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	0	
Nationale	N89	0	
Avion	Brive-Souillac	35	30
Gare Personne	Terrasson	2	2
Gare Fret	Terrasson	2	2

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
Eau Potable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☒	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☒	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	1 min

Taxe foncière communale sur le bâti :	17,74
Taxe de communauté de communes sur le bâti :	1,22
Taxe foncière communale sur le non bâti :	100,04
Taxe de communauté de communes sur le non bâti :	5,04

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie :	1,34	☐
Taxe professionnelle Chambre de Métiers :	1,24	☐
Taxe professionnelle régionale :	3,03	☐
Taxe professionnelle départementale :	9,30	☐
Taxe professionnelle communale :	13	☐
Taxe professionnelle de zone :		☐
Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes)	0,54	☐
Autres fiscalité :	☐	

Prime à l'aménagement du territoire	☒
Objectif 2	☒
Soutien transitoire	☐
Zone de revitalisation rurale	☒
Autres aides et dispositifs applicables	☐

Hiérarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐

1 = zone d'intérêt local
2 = Zone d'intérêt supra local
3 = Zone d'intérêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification	☐	Isolement	☐	Aides et charges	☐
Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐					
Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐					

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare fret : il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

La zone est portée par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, composé des communes de La Bachellerie, St Rabier, Peyrignac, Beauregard, Châtres, Le Lardin St Lazare

La Société Vézérienne de distribution n'est pas située géographiquement sur la zone des Chasselines (elle est attenante à la zone du Grand Pré au Lardin St Lazare) mais elle est gérée par le SIVU de la zone des Chasselines. Dans le projet d'extension de zone on comprend l'agrandissement de la SVD de 20 000 m² (ce qui portera cette portion de zone à 50 000 m²). Quant à la zone des Chasselines proprement dite elle est complète.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone **3000** **ZAE Les Chasselines**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
222222222222	SVD Société Vézérienne de Distribution		75	Création
401075189000	SARL LES COMPAGNONS REUNIS	452V	36	Création
378421739000	NOVU 24	501Z	9	Création
322440330000	SCIERIE DUPUY ET FILS	201A	9	Création

Fiche de Zone

3280 Projets CCCV

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE

Canton Commune

Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Vocation Année de création Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile

Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zone ☐

Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☐ Barrière de dégel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	0	
Nationale	N89	0	
Avion	Brive-Souillac	35	30
GarePersonne	Terrasson	2	2
GareFret	Terrasson	2	2

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒

EauPotable ☐ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐

Réseau électrique BT ☐ MT ☐ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☐
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☐	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☐	Pépinière ☐	Garde enfants ☐
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☐
Surveillance ☐			Hotellerie ☐
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hiérarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare de fret du Lardin St Lazare

Une étude hydrogéotechnique est en cours concernant la Vallée du Cern. C'est une zone de 15 ha située au Sud-Est de l'échangeur autoroutier de La Bachellerie. Une partie de cette zone est inondable mais une dizaine d'ha pourraient être urbanisables (zone située au sud de la RN89 sur le plan).

Il faut attendre les conclusions de cette étude. Si le projet de zone d'activité économique se concrétise, il sera porté par la Communauté de Communes Causses et Vézère.

Dossier

Plan de zone ☐ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☐ ***Plan de développement de la zone*** ☒

Fiche de Zone

3210 Projet2 CC Vallée

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zone ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☐ Barrière de dégel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	15	15
Nationale	N89	14	14
Avion	Brive-Souillac	37	37
Gare Personne	Terrasson	15	15
Gare Fret	Terrasson	15	15

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
Eau Potable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☐
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☐	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☐	Pépinière ☐	Garde enfants ☐
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☐
Surveillance ☐			Hôtellerie ☐
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			
		Temps accès hôtel	

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hiérarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐ 1 = zone d'intérêt local
2 = Zone d'intérêt supra local
3 = Zone d'intérêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ **Isolement** ☐ **Aides et charges** ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

gare voyageurs et gare fret : il s'agit de celle de Le Lardin St Lazare

Il y aura une taxe professionnelle communauté de communes identique pour cette zone et celle de Montignac mais elle n'est encore fixée.

Les terrains retenus sont situés au bord de la route départementale 704.

8 ha ont été retenus par l'étude ATD comme pouvant faire l'objet d'une zone et vont être classés comme tels au P.L.U..

Actuellement la communauté de communes Vallée de la Vézère est déjà propriétaire de 29 000 m².

Cette zone serait plutôt destinée à l'implantation de petites unités artisanales ou de service.

8 à 16 lots de 1 200 à 4 000 m²

Dossier

Plan de zone ☐ ***Règlement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☐ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3250 ZA Les Landes

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité

Adresse

Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☒

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile

Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en-cours ☐

Batiments en vente ou location sur la zone ☐

Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	15	15
Nationale	N89	14	15
Avion	Brive-Souillac	37	40
Gare Personne	Terrasson	16	16
Gare Fret	Terrasson	16	16

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒

Eau Potable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐

Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie :	1,34	☐
Taxe professionnelle Chambre de Métiers :	1,24	☐
Taxe professionnelle régionale :	3,03	☐
Taxe professionnelle départementale :	9,30	☐
Taxe professionnelle communale :	16,46	☐
Taxe professionnelle de zone :		☐
Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes)		☐
Autres fiscalité :		☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☒

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare : gare voyageurs et gare de fret : il s'agit du Lardin St Lazare

Une parcelle de terrain est encore disponible sur la zone mais la mairie souhaite la conserver en réserve foncière car elle prévoit d'y construire une salle communale.

Une autre zone, portée par la communauté de communes Vallée de la Vézère, a été aménagée sur la commune en 2006.

Dossier

Plan de zone ☐ ***Règlement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☐ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone **3250** **ZA Les Landes**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
397720301000	GONZALES SEBASTIEN	158C	5	Création
389788449000	SARL SECURITE INCENDIE PERIGOURDINE	292K	3	Création
379966997000	SARL MAGELLAN	512A	3	Création

Fiche de Zone

3010 GUINASSOU

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☒
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	5	5
Nationale	N89	0	
Avion	Brive-Souillac	20	20
GarePersonne	Terrasson	5	5
GareFret	Terrasson	20	20

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☒ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☐
EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☒	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☒	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☒	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☒	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☒
Eclairage intérieur ☒	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☒
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	5 min

Taxe foncière communale sur le bâti :	14,27
Taxe de communauté de communes sur le bâti :	1,01
Taxe foncière communale sur le non bâti :	98,11
Taxe de communauté de communes sur le non bâti :	5,66

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie :	1,34	☐
Taxe professionnelle Chambre de Métiers :	1,24	☐
Taxe professionnelle régionale :	3,03	☐
Taxe professionnelle départementale :	9,30	☐
Taxe professionnelle communale :	13,86	☐
Taxe professionnelle de zone :	0,63	☐
Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes)	9,50	☐
Autres fiscalité :	☐	

Prime à l'aménagement du territoire	☐
Objectif 2	☐
Soutien transitoire	☐
Zone de revitalisation rurale	☐
Autres aides et dispositifs applicables	☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐ 1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification	☐	Isolement	☐	Aides et charges	☐
Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐					
Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐					

Note complémentaire sur la zone :

rectif gare de fret : il s'agit de celle de Brive

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐

Fiche de Zone

3010**GUINASSOU**

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
343455721000	ALAIN COSTE	285D	3	Délocalisation
646880021000	ETS LEYMARIE FRERES	515A	9	Déplacement
781652490000	DUBOUCHAUD J.P.	283C	3	Déplacement
433191343000	SARL DALLAGES CENTRE	454F	1	Délocalisation
422048413000	MOUNEYRAC	295E	5	Déplacement
	VADERE	285D00	2	Création

Fiche de Zone

3050 Le Grand Pré

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone
Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☒
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compte ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	2	2
Nationale	N89	0	
Avion	Brive-Souillac	24	25
GarePersonne	Terrasson	1	2
GareFret	Terrasson	1	2

Embranchement SNCF sur zone ☒

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☒
EauPotable ☒ Eau industrielle ☒ Gaz ☒ Haut débit numérique ☒
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☒ Souterrain ☒

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☒	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☒	Prestataires ☐	Secretariat Commun ☒	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☒	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☒	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☒	Mécanique ☒	Hotel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☒	Carburant ☒	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☒		Espace loisirs ☒
Cloture ☒	Lavage poids lourd ☒		Restaurant ☒
Surveillance ☒			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	1

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interet supra local
3 = Zone d'interet departemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

Rectif gare : pour la gare voyageurs et la gare fret il s'agit de la gare de Le Lardin St Lazare

Remarque "Garderie" : une nouvelle crèche sera a été ouverte au Lardin en fin d'année 2004.

Sur la zone un projet de restauration collective est actuellement en cours de réflexion.

Remarque "Activités" Ce sont les sociétés de transporteurs qui ont un secrétariat commun.

Selon M.Gardet ce qui a permis une telle croissance sur 10 ans de l'activité logistique et transport de cette zone d'activité économique, c'est l'adaptabilité dont a su faire preuve la commune. En effet les terrains ont été laissés à "l'état brut" et la commune a assuré l'accessibilité et la viabilisation de chaque surface vendue en fonction des besoins de l'entreprise acheteuse. La mairie a également favorisé l'installation d'entreprises partenaires de sociétés déjà implantées. Ce processus d'expansion a été favorisé par de faibles taux de taxes communales.

Dossier

Plan de zone ☐ *Reglement de zone* ☐ *Photo/ Plaquette/Etc...* ☒ *Plan de développement de la zone* ☐

Fiche de Zone

3050	Le Grand Pré
-------------	---------------------

Implantations sur la zone :

SIRET:	Nom:	APE:	Taille:	Origine:
381611938000	SVL PILOTE	631E	110	Création
333333333333	TRANSPORTS PLANE - GROUPE VIALLE	602M	51	Création
327558300000	VEZERE TRANSPORTS	602M	191	Création
111111111111	DMR Doumen Monsalvy Raynal	602M	50	Déplacement

)

)

Fiche de Zone

3040 Projets

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone

Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel

Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☐

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☒ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☐ Barriere de degel prise en compt ☐

	Distance en km	Temps en mn
Autoroute		
Nationale		
Avion		
GarePersonne		
GareFret		

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☐ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrepris ☐
EauPotable ☐ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☐
Réseau électrique BT ☐ MT ☐ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☐	Animation ☐	Parking voitures ☐
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☐
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☐	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☐	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☐	Pépinière ☐	Garde enfants ☐
Entretien de la zone ☐	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☐
Surveillance ☐			Hotellerie ☐
Dechets ☐			
Dechetterie ☐			
		Temps acces hotel	

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie : ☐

Taxe professionnelle Chambre de Métiers : ☐

Taxe professionnelle régionale : ☐

Taxe professionnelle départementale : ☐

Taxe professionnelle communale : ☐

Taxe professionnelle de zone : ☐

Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes) ☐

Autres fiscalité : ☐

Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☐

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type : ☐

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐ Isolement ☐ Aides et charges ☐

Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐

Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐

Note complémentaire sur la zone :

PROJET 1 : Dans trois ans la commune va pouvoir acquérir, au Nord de la commune, des terrains qui seront rétrocédés par Autoroutes du Sud de la France. La mairie a déjà en projet la création d'une nouvelle zone logistique et transport à cet endroit.

PROJET 2 :

Il est prévu d'élargir la route départementale (route des Farges) qui contourne le centre du Lardin et qui dessert directement Papeteries Condat et également d'aménager sa sortie sur la N89. De part et d'autre de cette route pourrait se constituer une plusieurs zones artisanales. Ce réaménagement a été intégré dans la révision du P.O.S. actuellement en cours.

Dossier

Plan de zone ☐ **Règlement de zone** ☐ **Photo/ Plaquette/Etc...** ☐ **Plan de développement de la zone** ☐

Fiche de Zone

3090 ZA LaGare

Zone d'activité faisant l'objet d'un Plan de Développement ☐

Pays EEE
Canton Commune
Communauté de communes

Porteur juridique de la zone
Nom
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Contact opérationnel
Qualité
Adresse
Tel Fax Mail

Vocation Année de creation Zone de fait mais sans statut particulier ☒

Surface totale de la zone Surface occupée Surface disponible utile
Reserve foncière Projet extension envisagé ☐ Projet extension en -cours ☐
Batiments en vente ou location sur la zon ☐
Prix mini au M2 Prix maxi au M2

Zone accessible par poids-lourds de 40 tonne ☒ Barrière de degel prise en compt ☐

		Distance en km	Temps en mn
Autoroute	A89	15	15
Nationale	N89	10	10
Avion	Brive-Souillac	40	40
GarePersonne	Terrasson	10	10
GareFret	Terrasson	10	10

Embranchement SNCF sur zone ☐

Assainissement collectif ☒ Station épuration ☐ Assainissement à la charge de l'entrpris ☐
EauPotable ☒ Eau industrielle ☐ Gaz ☐ Haut débit numérique ☒
Réseau électrique BT ☒ MT ☒ HT ☐ Souterrain ☐

Environnement	Logistique	Activité	Personnel et visiteurs
Signalétique extérieure ☐	Poste ☒	Animation ☐	Parking voitures ☒
Eclairage extérieur ☐	Prestataires ☐	Secrétariat Commun ☐	Parking poids lourd ☒
Accueil des visiteurs ☐	Stockage ☒	Espace Travail Com ☐	Transport collectif ☐
Espace-Vert ☐	Stockage froid ☐	Club d'entreprises ☐	Cantine ☐
Signalétique intérieure ☐	Mécanique ☐	Hôtel d'entreprises ☐	Distributeur bancaire ☐
Eclairage intérieur ☐	Carburant ☐	Pépinière ☐	Garde enfants ☒
Entretien de la zone ☒	Lavage voiture ☐		Espace loisirs ☐
Cloture ☐	Lavage poids lourd ☐		Restaurant ☒
Surveillance ☐			Hotellerie ☒
Dechets ☒			
Dechetterie ☐			

Temps acces hotel

Taxe foncière communale sur le bâti :

Taxe de communauté de communes sur le bâti :

) Taxe foncière communale sur le non bâti :

Taxe de communauté de communes sur le non bâti :

Taxe professionnelle Chambre de Commerce et d'Industrie :	1,34	☐
Taxe professionnelle Chambre de Métiers :	1,24	☐
Taxe professionnelle régionale :	3,03	☐
Taxe professionnelle départementale :	9,30	☐
Taxe professionnelle communale :	13,07	☐
Taxe professionnelle de zone :		☐
Taxe professionnelle unique de zone (communauté de communes)		☐
Autres fiscalité :		☐

) Prime à l'aménagement du territoire ☐

Objectif 2 ☐

Soutien transitoire ☐

Zone de revitalisation rurale ☒

Autres aides et dispositifs applicables ☐

Hierarchisation du site selon étude CODE Mai 2000 - Type :

1 = zone d'interet local
2 = Zone d'interêt supra local
3 = Zone d'interêt départemental

Difficultés de commercialisation compte tenu de la hiérarchisation de la zone :

Qualification ☐	Isolement ☐	Aides et charges ☐
Un projet de requalification de la zone est envisagé : ☐		
Un projet de requalification de la zone est en-cours ☐		

Note complémentaire sur la zone :

Rectif ; gare voyageurs et gare fret : il s'agit de celle de Le Lardin St Lazare

Cette zone a toujours existé depuis les années 60. La zone fonctionne de façon autonome ; les entreprises partantes revendent leur fonds de commerce aux nouveaux arrivants. La mairie n'est pas impliquée dans le développement de la zone (si ce n'est pour assurer l'accessibilité et la viabilisation).

La zone est désormais saturée.

Dossier

Plan de zone ☒ ***Reglement de zone*** ☐ ***Photo/ Plaquette/Etc...*** ☒ ***Plan de développement de la zone*** ☐